



Lettre de vœux 2018

Paul Molac

Député de la 4^e circonscription du Morbihan
Kannad 4^{vet} pastell-vro ar Mor-Bihan
Deputë du 4^{iem} paiz du Morbihan

En juin dernier, vous m'avez fait l'honneur de m'élire dès le premier tour. Cette confiance me va droit au cœur. En même temps, je mesure le travail qui reste à accomplir pour améliorer la vie quotidienne et préparer l'avenir.

L'Assemblée nationale a largement été renouvelée avec des députés novices qui n'avaient pas toujours conscience de la charge de travail qu'une telle fonction exige. Entre l'activité parlementaire à Paris, les dossiers locaux et la réalité concrète du terrain qu'il faut confronter à la volonté du Gouvernement et à la réglementation, la tâche est ardue, le rythme toujours aussi soutenu.

J'ai pu avoir des prises de parole singulières destinées à faire réagir le Gouvernement. En effet, j'interviens régulièrement sur des questions qui intéressent directement nos territoires comme les aides de la PAC, la réforme de la formation et des chambres consulaires, le numérique... Nous sommes en début de mandat et de nombreuses décisions sont à arbitrer. Il est essentiel d'informer les ministères sur les problèmes que pourraient faire peser certaines de leurs mesures sur notre territoire.

Le maintien des dotations aux collectivités, la fin de la taxe d'habitation, le développement du numérique et la lutte contre le réchauffement climatique vont dans le bon sens. Je reste néanmoins vigilant sur les emplois aidés et sur la politique du logement dont la copie, quoique revue, laisse encore à désirer.

Je suis avant tout un régionaliste conscient que l'organisation centralisée de la France est un frein à l'efficacité de nos politiques publiques.

Les états européens sont en crise. Pour une Europe plus intégrée, nous avons besoin de développer les pouvoirs des régions. C'est aussi une tâche qui sera la mienne.

Je ne doute pas que nous saurons trouver les moyens et la sagesse qui nous permettront d'avancer. Quand je vois l'implication de la population et des élus locaux qui se donnent sans compter, on peut être fier de ce territoire.

Je vous souhaite une bonne année 2018, pleine de joie, de santé, de réussite collective et individuelle.

Dilennet on bet kentañ tro, trugarez deoc'h evit ho fiziañs padal e welan al labour a zo da seveniñ evit gwe-laot ar vuhez pemdeziek ha prientiñ an dazont. Ur bern kannaded nevez a zo erruet er Breujoù. Lod n'o doa ket merzet pouezh al labour. War an dachenn hag er Breujoù emañ pell a-wezhoù gwirvoud hor buhez diouzh selloù tud Pariz. Lavaret em eus pa soñjen n'ez ae ket war an tu mat divizoù ar gouarnamant diwar ar PAC, ar c'hevraoù sikouret pe al lojañ. Titouriñ ar gouarnamant a zo un tamm eus ma labour. Traoù a ya mat ivez : an niverel, fin an taos lojañ hag ar stourm evit an hin. Rannvroelour e oan hag e choman. Tapout galloud digant Pariz evit hor diorroñ hag an demokratelezh a zo ret met er memes mare eo dav sevel an Europ politikel. Daou hent hag e rin ma seizh gwellañ evit boulc'hañ anezho. Pa welan ar youl a zo gant ar poblañs ha gant dilennidi ar vro, ez eus lorc'h ennon.

Bloavezh mat, yec'hed ha prosperite a hetañ deoc'h evit 2018.

Je vous remercie de m'avoir fait passer dès le premier tour. Je vais ben l'ouvraije q'est a menèr pour amendèr la vie de tous-les-jous e sonjèr den le devenir. Pllein de nouvios deputaès sont a l'Assemblley. Qheueq'uns n'ont pas ben veù l'ouvraije q'est à faere. La façon q'on vit e de qhi q'on a bezein est des fais pas ben comprinze o les ciuns de Paris. J'aè dit qhi qe je sonjaes sus la PAC ou ben sus les empllais eïdaès ou ben core pour se lojer. Dire ao gouvernement qhi qi se passe cez nous, c'est ben den mon travailh. Y a dez choses qi vont ben otou : le limeriqe, abolir la deime sus se lojèr ou la batailleh contr le réchaofement. Je sei pour la Rejion : avoir du pouvoèr cez nous pour débourdèr le paeyiz, le vair pus democratiqe e se tournèr devers l'Urope. Deuz chemins qe je feraè de mon mieuz pour les faere avancèr. Je sei ben fièr de vaïr tout le monde prêts a crochèr deden.

Je vous souaete pllein de fiance, bone aney e bone santè pour 2018.



Mon travail à l'Assemblée nationale

Mon plaidoyer pour une différenciation territoriale

Afin de défendre mon rapport budgétaire sur la nécessaire différenciation territoriale, notamment régionale, j'ai pris la parole devant l'Assemblée nationale. Il est essentiel que l'Etat entende les demandes d'adaptation locales afin que nous puissions agir au plus près de la réalité des territoires et des attentes des habitants. Il faut redonner du sens à la libre administration des territoires. Ce sont les engagements pris par notre majorité, rappelés par le Président de la République devant la première conférence nationale des territoires. Cela est possible à Constitution constante. Les exemples de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna, de la Corse mais aussi de l'Île-de-France et de Lyon le prouvent : la France est un État fédéral, ou tout du moins dévolutif, qui s'ignore.



Alerte sur le problème des zones grises numériques

Je suis intervenu en commission pour dénoncer le problème persistant des zones grises numériques. C'est le cas de près de 50 communes du Morbihan pour lesquelles l'accès à internet est très difficile. Cette carence aboutit à de nombreux problèmes, tant dans le domaine de l'économie que de la santé publique, préjudiciable à l'heure où la télémédecine se développe dans les territoires ruraux. Seules 5 communes du département ont été avisées des travaux qui seront prochainement menés pour résoudre le problème de la couverture mobile. Par contre, aucun calendrier n'a été fixé pour la majorité des localités, impatientes de basculer dans l'ère du numérique. Une situation que je juge anormale.

Moralisation de la vie publique

J'ai pris part au débat relatif à la moralisation de la vie publique. J'ai souhaité marquer l'importance pour nos concitoyens de voir adopter des mesures qui permettent de renforcer la probité des élus : la fin des emplois familiaux, l'obligation d'un casier judiciaire vierge des crimes et délits les plus graves pour se porter candidat à une élection, une meilleure transparence sur la gestion de l'enveloppe des frais de mandat par les parlementaires, un meilleur encadrement des possibles conflits d'intérêts ainsi qu'une transparence accrue des finances et du contrôle des partis politiques. Tout cela était très attendu et nécessaire pour mettre de la clarté dans nos procédures et éviter les abus. Toutefois, la confiance ne se décrète pas, elle se gagne, notamment par l'écoute des citoyens et la tenue des promesses pour lesquelles nous avons été élus.

Accompagnement des personnes âgées en milieu rural

J'ai attiré l'attention de la ministre des Solidarités et de la Santé sur les modalités d'accompagnement des personnes âgées et le manque de places en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en milieu rural. L'aide à domicile, et plus globalement les dispositifs d'accompagnement des personnes âgées, connaissent une crise importante, faute de financements suffisants. Il faut que des mesures d'urgence soient prises afin que les personnes les plus fragiles puissent accéder plus aisément à ces services et que le ministère mène une réflexion visant à augmenter le nombre de lits d'EHPAD sur ces territoires, sans pour autant en augmenter les tarifs.

Je suis également intervenu sur les sujets suivants :

- > La soutenabilité écologique et financière des Jeux Olympiques
- > Le renforcement des incitations à la constitution de communes nouvelles
- > La défense du budget des régions
- > La nécessaire fin de l'Etat d'urgence
- > La lutte contre la surtransposition des directives européennes

Mon action sur la circonscription

Logement : relais des préoccupations des maires

Le Gouvernement a récemment présenté un plan logement censé créer « le choc de l'offre » souhaité par le Président de la République. Pour y arriver, le ministre de la Cohésion des Territoires a annoncé un recentrage géographique du Prêt à Taux Zéro et de la défiscalisation Pinel, l'allègement de l'impôt sur la vente de terrains ou encore la modification du Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE). Les maires de la circonscription m'ont fait part de leurs inquiétudes quant aux effets que ces mesures pouvaient avoir concrètement sur notre territoire. En réaction, j'ai préparé des amendements au projet de loi de finances et relayé les craintes et préoccupations des élus dans une lettre que j'ai adressée au ministre de la Cohésion des Territoires.



Un Contrat territorial emploi-formation interdépartemental



Lutter contre le chômage étant une priorité, toutes les initiatives sont bonnes à prendre, comme celle prise par l'Etat et la Région Bretagne de faire tomber les frontières entre les départements du Morbihan et des Côtes d'Armor, grâce à la création du Contrat Territorial Emploi-Formation de Pontivy-Plœrmel-Loudéac. Menée en partenariat avec Pôle emploi, les Missions locales ou encore les Chambres consulaires, la démarche a pour but d'articuler les politiques de formation, de développement économique et territorial ; mais également d'agir en proximité des publics et des entreprises pour mieux répondre aux problématiques de qualification et de recrutement car les emplois ne sont pas pourvus.

Lutter contre les déserts médicaux

Chaque année depuis le début de mon premier mandat, j'interpelle le Gouvernement sur le risque de voir disparaître les médecins en milieu rural. Alors que leur nombre continue de baisser dangereusement, le Premier ministre a récemment annoncé des mesures censées contre-carrer ce phénomène. Aides pour les médecins s'installant en campagne, simplifications administratives, réorganisation de l'offre médicale pour encourager les maisons de santé, volonté de faire émerger les services numériques comme la consultation à distance... Différentes propositions ont été présentées. Mais, selon moi, le plan exposé ne va pas assez loin. Il faut former beaucoup plus de médecins, voire supprimer le numerus clausus.



Une belle solidarité sportive sur notre territoire !

Je tiens à saluer l'ensemble des bénévoles qui participent à faire de la 4^e circonscription un territoire où « transpire » l'esprit de solidarité. Il est vrai que l'on ne compte désormais plus les événements sportifs organisés en faveur d'associations caritatives, menant des actions auprès des malades, de leur famille ou encore d'information et de promotion de dépistages. Retenons pour exemple, les marches-courses féminines qui se sont déroulées dans le cadre du « mois rose » afin de lutter contre le cancer du sein, telles que La Josselinaise, La Malestroyenne, La Quest'en rose. Un seul mot : BRAVO !

La 4^e circonscription en images



Semi-marathon Cruguel-Josselin



Futur EHPAD - La Gacilly



Cross des pompiers - Nivillac



140 ans des Cadets - Mauron



École Tané - Ploërmel



Inauguration d'une gendarmerie - Allaire



Courses cyclistes - Questembert



Foire Saint-Marc - Mohon



Pardon de la chapelle de la Bogeraie - Saint-Gravé



Festival Au Pont du Rock - Malestroit

Comment me contacter

Assemblée nationale - Breujoù broadel - Asemblïe du paiz

126, rue de l'Université - 75355 PARIS cedex 07 SP
126, straed ar Skol Veur - 75355 PARIZ cedex 07 SP
126, ru de l'Université - 75355 PARIZ cedex 07 SP
01 40 63 75 77

Permanence - Burev - Buro

26 place de la Mairie - 56800 PLOËRMEL
26 plasenn an Ti-kêr - 56800 PLOERMAEL
26 pllas de la Mèreri - 56800 PLLERMË
02 97 70 61 72

En savoir plus

Internet : www.paulmolac.bzh
e-mail : paul.molac@assemblee-nationale.fr

Suivez-moi

Facebook : www.facebook.com/paulmolac
 Twitter : @Paul_Molac